

37^E RÉUNION ANNUELLE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Agir sans attendre et dans un même élan face à une crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent, fortement aggravée par les tensions sécuritaires, l'inflation et les effets de la pandémie Covid-19

Environ 33.4 millions personnes en besoin d'assistance alimentaire d'urgence d'ici la soudure 2022 si des mesures vigoureuses ne sont pas prises.

Placée sous les auspices des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la réunion annuelle rassemble les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (ministres et autres représentants, responsables des organisations régionales, société civile et secteur privé, partenaires techniques et financiers). Elle est co-organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

1. La 37^e réunion annuelle du Réseau a rassemblé environ 150 participants qui ont examiné les résultats provisoires de la campagne agropastorale 2021-22, la situation des marchés de denrées alimentaires, l'environnement macroéconomique, le contexte sécuritaire et leurs conséquences sur la situation alimentaire et nutritionnelle. Le bilan de la réponse à la crise alimentaire 2021 a également été présenté et débattu, y compris les mesures spécifiques face aux effets de la pandémie de Covid-19. Eu égard aux tensions sécuritaires, les membres du Réseau ont approfondi la réflexion sur le thème « Femmes, conflits et enjeux alimentaires et nutritionnels ». La session du groupe d'experts seniors (SEG) de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) a été l'occasion de partager l'expérience du gouvernement togolais en faveur de la résilience. Enfin, les participants ont fait le point sur plusieurs chantiers du Réseau dédiés à la consolidation de la gouvernance régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
2. La campagne agropastorale 2021-22 a été marquée par des poches de sécheresse et un arrêt précoce de la pluviométrie dans la bande sahélienne, ayant affecté négativement les rendements des cultures mais aussi engendré d'importants déficits fourragers en Mauritanie et au Niger et dans plusieurs localités au Nord Sénégal, au Mali et au Tchad. Cette situation, doublée des difficultés d'accès aux pâturages liées à la crise sécuritaire, laisse présager une transhumance précoce en 2022 ; donc un risque élevé de conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que la recrudescence de maladies animales, due à la forte concentration de bétail dans les zones d'accueil.
3. La production céréalière prévisionnelle, évaluée à 73.3 millions de tonnes, est en baisse de 1.8 % comparée à celle de la campagne dernière et en hausse de 3.2 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Les baisses les plus marquées sont enregistrées au Niger (- 36 %), en Mauritanie (- 16 %), au Burkina Faso (- 9.1 %), en Gambie (- 8.5 %), au Mali (-6.5 %), et au Tchad (- 6.3 %). La production de tubercules, évaluée à 202.9 millions de tonnes, est en hausse de 5 % comparativement à celle de la campagne dernière et de 11 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Hormis le niébé, le sésame et le pois de terre, les produits de rente sont en hausse, notamment le coton évalué à 3.3 millions de tonnes, soit 27 % de plus que la campagne dernière.
4. La hausse des prix des denrées alimentaires, en comparaison de la moyenne des cinq dernières années, persiste et inquiète : +36 %, +26 %, +24 % et +18 %, respectivement pour le maïs, le mil, le sorgho et le riz. Les fortes hausses de prix sont surtout observées en Sierra Leone, au Liberia, au Ghana, au Togo, au Bénin et au Nigéria. Ces augmentations sont dues à l'inflation économique, aux coûts additionnels de transport occasionnés par les mesures Covid-19 mais aussi aux hausses de prix de certaines denrées (maïs, riz, blé, sucre, huiles) sur le marché international. Les membres du Réseau notent également avec grande inquiétude la flambée des prix des engrais. Cette situation, due en grande partie à la flambée des cours mondiaux, risque d'avoir des répercussions négatives sur les productions agropastorales et sur les prix des denrées alimentaires. Les surcoûts liés aux entraves au commerce

régional, que constituent les tracasseries routières, continuent de peser lourdement sur les prix des denrées alimentaires. Face à cette préoccupation persistante, *les membres du Réseau demandent à la CEDEAO et l'UEMOA de rechercher ensemble des options politiques vigoureuses permettant d'aborder dans une même démarche les impératifs alimentaires, économiques, sécuritaires et sanitaires.*

5. Pour la troisième année consécutive, une crise alimentaire et nutritionnelle majeure s'annonce en 2022. Les résultats provisoires (Cabo Verde et Libéria non compris) de l'analyse Cadre harmonisé indiquent que 23.7 millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate. En l'absence de mesures appropriées, cet effectif pourrait atteindre 33.4 millions de personnes pendant la période de soudure (juin-août 2022) dont 18 millions rien qu'au Nigéria ; ces chiffres représentent près du double du nombre de personnes qui étaient concernées à la soudure 2020. Le foyer d'insécurité alimentaire, apparu dans le golfe de Guinée en 2019, persiste ; pour la troisième année consécutive, la Sierra Leone compte plus d'un million de personnes concernées. Les taux de malnutrition aiguë sont supérieurs au seuil d'alerte de 10 % en Mauritanie, au Niger et au Tchad, et au seuil d'urgence de 15 % dans plusieurs zones de certains pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Tchad). Les tensions sécuritaires et les violences, l'inflation, la flambée généralisée des prix des céréales et les conséquences des mesures sanitaires face à la pandémie Covid-19, exacerbent la crise alimentaire et nutritionnelle. *Les membres recommandent aux États :*

- i) d'anticiper la formulation et la mise en œuvre des plans de réponse ;*
- ii) de faciliter l'accès aux organisations humanitaires pour les interventions d'urgence dans les zones fortement affectées par la crise alimentaire mais d'accès difficile ;*
- iii) d'élaborer des programmes de soutien et de renforcement des capacités de résilience des personnes sous pression alimentaire afin de protéger et éviter l'érosion de leurs moyens d'existence ;*
- iv) de soutenir les initiatives des organisations agropastorales pour prévenir et gérer la soudure pastorale, y compris l'approvisionnement en aliment bétail, la mobilisation des cadres de concertation et de partenariat interétatique pour une gestion apaisée de la transhumance transfrontalière ;*
- v) de poursuivre et renforcer les actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition à travers des plans de réponses actualisés. Ils demandent par ailleurs :*

i) à la CEDEAO et à l'UEMOA de déclencher les mécanismes de solidarité (réserve régionale et autres dispositifs financiers) en soutien aux réponses nationales et ;

ii) au CILSS de mettre en place un système de veille sur les prix mais aussi de suivi rapproché de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les zones inaccessibles ou d'accès limité.

6. Entre décembre 2019 et décembre 2021, le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire a été multiplié par 2.5, mettant ainsi à rude épreuve les capacités de réponse des États et de leurs partenaires. Le bilan de la mise en œuvre des plans de réponse à la crise alimentaire 2021 confirme une fois de plus les difficultés de leur financement. **Aux États et à leurs organisations intergouvernementales,** *les membres réitèrent la recommandation faite en décembre 2019 sur l'urgence d'investir prioritairement dans des programmes structurants et territorialisés s'attaquant aux racines des crises alimentaires et renforçant la résilience des plus vulnérables.*

7. Les tensions sécuritaires persistent et provoquent un nombre fortement croissant de victimes civiles, créant des tensions sociales proches de la rupture dans plusieurs pays. Les membres du Réseau alertent une fois de plus les décideurs

politiques sur le fait que les crises alimentaires et sécuritaires se nourrissent mutuellement. Les violences continuent d'engendrer d'importants flux de personnes déplacées internes, 3 millions au Nigéria, 1.5 million au Burkina Faso, 1.2 million au Mali. Outre les drames humains qu'elles provoquent, les tensions sécuritaires désorganisent les systèmes agropastoraux et alimentaires et assombrissent les perspectives des générations futures. Les membres du Réseau alertent les décideurs politiques sur le risque croissant de basculement de la jeunesse agropastorale dans les réseaux terroristes et criminels. Ils demandent **aux États de mettre en œuvre des politiques de sécurisation et de renforcement de la résilience des systèmes agropastoraux et alimentaires, mais aussi d'accompagnement de la jeunesse agropastorale dans leurs nouvelles aspirations professionnelles, en s'appuyant sur les opportunités d'emplois de l'économie agropastorale et les autres segments de l'économie informelle.**

8. Les femmes, les enfants et les filles sont les premières victimes des violences et des crises alimentaires et nutritionnelles. Les membres du Réseau réitèrent **en direction des États la recommandation faite en avril 2019 sur l'urgence d'apporter des réponses plurielles fondées sur le triple nexus humanitaire-développement-paix, notamment en se dotant de cadres programmatiques et de dialogue requis pour l'opérationnalisation d'une telle approche sur le terrain. Ils leur demandent :**

- i) de poser davantage d'actes concrets face à la situation des femmes, enfants et filles dans les zones de conflit, y compris des programmes appropriés de renforcement de leur résilience et de leur autonomisation ;*
- ii) d'impulser plus globalement un dialogue endogène inclusif en faveur de la construction d'un nouveau contrat social et économique à même d'atténuer les tensions et de favoriser la paix. Ils demandent à la CEDEAO, à l'UEMOA et au CILSS de soutenir l'émergence et la mise en œuvre d'initiatives endogènes et intégrées de coopération transfrontalière en matière de sécurité alimentaire, de développement et de pacification dans les zones du Liptako-Gourma et du Lac Tchad structurellement vulnérables aux crises alimentaires et sécuritaires.*

De même, et dans le but de favoriser la recherche de solutions holistiques à ces crises multifactorielles, les membres Réseau s'engagent à ouvrir dorénavant un dialogue stratégique avec les autres réseaux en charge des questions sécuritaires et de paix.

9. Réunies lors de la session du groupe d'experts seniors, les parties prenantes de l'Alliance globale pour la résilience saluent l'engagement du gouvernement togolais en faveur de la résilience des populations vulnérables. *Elles insistent sur l'importance de poursuivre la dynamique de capitalisation et de partage des bonnes pratiques de résilience entre les pays, y compris celles relatives aux vulnérabilités pastorales. Elles demandent notamment aux organisations régionales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) de conduire, dans le cadre de la Concertation de haut niveau sur la transhumance transfrontalière, un exercice de capitalisation des expériences et bonnes pratiques en matière de gestion de la mobilité pastorale afin de nourrir le débat et la décision politiques.*

10. Au regard de la complexification croissante des enjeux alimentaires, les membres du Réseau demandent au Comité technique du Cadre harmonisé d'accélérer le processus d'innovation des instruments de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en veillant au renforcement de l'inclusion de la dimension genre. *Rappelant l'importance stratégique de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ils demandent aux États, avec l'appui de leurs organisations régionales et des partenaires, de s'investir dans la mise en œuvre des feuilles de route sur le renforcement de l'efficacité des dispositifs et systèmes d'information.*